



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Service régional de l'alimentation

Affaire suivie par :

Francine MALIVERNET

Gestionnaire agréments

Tél : 05 49 03 11 30

Mél : francine.malivernet@agriculture.gouv.fr

Poitiers, le

11 AOÛT 2026

CAPFAYE

16 ROUTE DU DRAGOR

79160 FAYE SUR ARDIN

***Vu** les articles L254-1, L.254-2, R254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;*

***Vu** le décret n°2011-1325 du 18 octobre 2011 fixant les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises et des certificats individuels pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;*

***Vu** le décret 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;*

***Vu** l'arrêté préfectoral du 18 mai 2026 portant délégation de signature à Madame Virginie ALAVOINE directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt pour la région Nouvelle-Aquitaine ;*

***Vu** la décision du 15 juillet portant subdélégation de signature ;*

***Vu** la certification délivrée par votre organisme certificateur (Qualisud) en date du 16 juillet 2026 ;*

Agrément

pour la distribution de produits phytopharmaceutiques

Référence : PC00030

Délivré à : CAPFAYE

SIRET : 78143141600010

Domicilié : 16 Route du Dragor

79160 FAYE SUR ARDIN

pour l'exercice des activités :

- de mise en vente, vente ou distribution à titre gratuit des produits phytopharmaceutiques aux utilisateurs *professionnels et non-professionnels* de ces produits ou aux personnes physiques ou morales agissant pour leur compte, y compris les groupements d'achats ;

Sont couverts par cet agrément les établissements et sites visés dans le tableau suivant :

ETABLISSEMENT	N° SIRET	PERIMETRE	COMMUNE
CAPFAYE (Bureau Central)	78143141600010	DISTRIBUTION <u>à des utilisateurs professionnels et non professionnels</u>	79160 FAYE SUR ARDIN
CAPFAYE	78143141600010	DISTRIBUTION <u>à des utilisateurs professionnels et non professionnels</u>	79160 FAYE SUR ARDIN
CAPFAYE	78143141600010	DISTRIBUTION <u>à des utilisateurs professionnels et non professionnels</u>	79160 COULONGES SUR L'AUTIZE
CAPFAYE	78143141600010	DISTRIBUTION <u>à des utilisateurs professionnels et non professionnels</u>	79160 FENIOUX
CAPFAYE	78143141600010	DISTRIBUTION <u>à des utilisateurs professionnels</u>	85570 L'HERMENAULT

La présente décision annule et remplace celle délivrée le 21 septembre 2022.

Cet agrément est valide sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois suivant sa notification, soit par courrier, soit par l'application informatique Télérecours accessible sur le site www.telerecours.fr.

Pour la préfète et par délégation,
Pour le Chef du SRAL
L'Adjoint

Olivier CRÉTON